



Clubs présents ou représentés : AS AIX – USFV ALBUSSAC/NEUVILLE – CS ALLASSAC – FC ARGENTAT – AS BEYNAT – CA BRIGNAC – ES PORTUGAIS BRIVE – ASPO BRIVE – APCS MAHORAIS BRIVE – US TURCS BRIVE – ESA BRIVE – US BUGEAT – AS CHAMBERET – CA CHAMBOULIVE – AM COLLONGES/CHAUFFOUR – AS MARCILLAC/CLERGOUX – AS VITRAC/CORREZE – FC COSNAC – FC CUBLAC – US DONZENAC – CA EGLETONS – FC FAVARS/ST MEXANT – US LANTEUIL – ES LAPLEAU – O. LARCHE LA FEUILLADE – US LE LONZAC 96 – FC AUVEZERE MAYNE – ASV MALEMORT – CA EYGURANDE MERLINES - CA MEYMAC – AS MEYSSAC – AL MONTAIGNAC – AS JUGEALS/NOAILLES – ES NONARDS/ALTILLAC – FC OBJAT – E. PERPEZAC/SADROC – JS ROSIERS – AS SEILHAC – ENTENTE DES BARRAGES XAINTRIE – US SORNAC – ES SOURSAC – FC ST ANGEL – US ST CLEMENT – RC ST EXUPERY – FRJEP ST GERMAIN – AM ST HILAIRE VENARSAL – FC ST JAL – AS ST MARTIAL DE GIMEL – AS ST PANTALEON – AS ST VIANCE – S. STE FEREOLE – FC CORNIL/STE FORTUNADE – AS TREIGNAC – TULLE FOOT CORRÈZE – ES USSAC – ES USSEL – FC UZERCHE – AC VARETZ – ENTENTE SR3V – ENTENTE TROCHE/VIGEOIS.

Clubs absents : AS CHAPELIES BRIVE – A. ESTIVAUX/ST PARDOUX – ES LIGINIAC – AS MAUSSAC – AS MERCOEUR – AS TURCS USSEL.

Emargements :

L'émargement des clubs présents se déroule sous la direction de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale est ouverte.

Franck BESSE, Agent de Développement du District ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Intervention de Monsieur le Maire de Corrèze :

Monsieur Jean François LABBAT remercie le Président du District et son équipe pour avoir choisi Corrèze pour l'AG électorale du District.

Il adresse aussi ses remerciements aux personnalités présentes et à l'ensemble des représentants des clubs qui s'investissent au quotidien pour les autres.

Monsieur Jean-Jacques LAUGA Conseiller Départemental Délégué aux sports pour sa présence. Il remercie Monsieur Franck LABORDE, Président de l'AS Vitrac Corrèze et son équipe pour l'organisation de l'Assemblée Générale du District.

Monsieur le Maire remet la médaille de la ville au Président du District qui est également destiné à tous les bénévoles.



Intervention de Monsieur Franck Laborde président de l'AS Vitrac Corrèze :

Il remercie le District d'avoir choisi son club pour tenir son Assemblée Générale ainsi que les clubs présents.

Accueil de Jean François Bonnet Président du District de Football de la Corrèze :

Il remercie :

Monsieur Jean-François LABBAT, Maire de Corrèze pour la mise à disposition de la salle et la prise en charge du vin d'honneur.

Monsieur Franck LABORDE, Président de l'AS Vitrac Corrèze pour avoir accepté de prendre en charge l'organisation de cette Assemblée Générale.

Il le remercie ainsi que ses bénévoles pour l'accueil et l'organisation de cette Assemblée Générale.

Monsieur Jean-Jacques LAUGA, Conseiller Départemental Délégué aux sports pour sa présence et excuse M. Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental.

Il remercie les Présidents des clubs ou leurs représentants nombreux ce matin par leur présence.

Il remercie ses collègues élus, les cooptés ainsi que les salariés présents aujourd'hui (Franck BESSE, Olivier COELHO et Yorick BRANDY) pour leur collaboration à préparer cette Assemblée Générale du District.

Il remercie Monsieur Jacques LAVAL Président CDSOE ainsi que les membres de la commission qui vont gérer les différents votes.

Il excuse René LAURENT, Alex DA SILVA, Jacky RANTIAN ainsi que Marie-Hélène SEGUREL.

Il demande à l'assistance de faire une minute de silence pour les personnes qui nous ont quitté et plus particulièrement pour Mathieu BROSSARD.

Intervention de Monsieur Jacques LAVAL, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales qui explique le mode de scrutin.

Il propose de faire les votes 1 et 7 à main levée et les votes 2,3,4,5,6 à bulletin secret, ce que l'assemblée accepte.

Approbation de l'Assemblée Générale Financière du 9 Décembre 2023 à Tulle par Monsieur Claude FARGES Secrétaire Général du District.

- Vote n° 1 à main levée

Le PV de l'Assemblée Générale Financière du 9 Décembre 2023 à Tulle est adopté à l'unanimité.

Présentation de la liste « Nos ambitions, votre football » :

Intervention de Monsieur Jacques LAVAL, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

LISTE NOS AMBITIONS, VOTRE FOOTBALL Mandature 2024-2028			
NBRE	OBSERVATIONS	NOM - PRENOM	FAMILLES
1	President	BONNET Jean François	
2	Vice Président delegué	LEYGE Marc	
3	Secrétaire Général	FARGES Claude	
4	Trésorier Général	MARET Cédric	
5		LAFLAQUIERE Jean Luc	ARBITRE (critères d'éligibilité du 13.2.2.a)
6		RANTIAN Jacky	EDUCATEUR (critères d'éligibilité du 13.2.2.b)
7		ROULAUD Virginie	FEMME
8		PICHON Nicolas	MEDECIN
9		TREMOUILLE Serge	DIVERSIFIE (critères d'éligibilité du 13.2.2.c)
10		BLATT Daniel	
11		BOUDET Alexandre	
12		CHASTANG Damien	
13		CLAVIERE Henri	
14		DA SILVA Alexndre	
15		DECHERF Damien	
16		DUPUY Hervé	
17		FAURIE Didier	
18		HADDOU Kader	
19		LAURENT Pierre	
20		PINGAUD Cécile	
21		RIGAL TREMOUILLE Céline	
22		SALANIE Jean Michel	
23		TRONCHE Adeline	

Les candidats se présentent chacun à leur tour à l'assemblée.

- Vote n° 2



Rapport moral :

Rapports d'activités Saison 2023/2024 présentés par Madame Adeline TRONCHE, Secrétaire Générale Adjointe du District.

Vote N° 3

Modifications des Règlements Généraux du District :

- Intervention de Monsieur Marc LEYGE, Président de la CD de gestion des compétitions, qui explique les propositions de modification des règlements du District.

- Vote N° 4

Examen des questions des clubs :

- Intervention de Monsieur Marc LEYGE, Président de la CD de gestion des compétitions.

ES NONARDS/ALTILLAC (mail du 30 Mai 2024)

REGLEMENTS GENERAUX - District de Football de la Corrèze.

1) Demande de modification de l'article 22 des RG du District : Praticabilité des terrains et installations sportives. * Le club E. S. NONARDS-ALTILLAC est d'accord de maintenir la première partie :

« Si le club adverse propose la mise à disposition de ses installations le même jour et à la même heure, la commission d'organisation prononcera l'inversion systématique de la rencontre :

- L'équipe devant se déplacer sera dans l'obligation d'accepter cette proposition sinon elle aura match perdu par pénalité... »

* Par contre, nous souhaiterions que la suite soit modifiée :

« ...Dans le cas d'inversion de la rencontre du match aller, le match retour sera maintenu comme initialement programmé. »

* Nous proposerions de la remplacer par :

- Pour conserver l'éthique sportive, le match retour sera, lui aussi, inversé.

- Si cela se produit au cours de la phase « retour », le match ne pourra pas être inversé de façon à éviter qu'une même équipe reçoive 2 fois le même adversaire.

- Vote N° 5


O. LARCHE LA FEUILLADE MANSAC (mail du 31 Mai 2024) :

Nous souhaiterions que la règle des 3 heures pour l'obligation des changements de terrain soit de nouveau analysée pour les catégories jeunes, en effet l'organisation des transports n'est pas toujours simple au dernier moment, du moins y inclure un barème kilométrique, nous avons eu cette année un forfait car un arrêté a été posé à 10h30 sur le stade de Cublac et le temps d'être prévenus il était 11h passées, il fallait se rendre à Ussel, les parents ne sont pas mobilisés et nous avons fait forfait, sur le principe c'est eût être à revoir par rapport à la distance.

- Vote N° 6

Budget Prévisionnel 2024/2025 :

- Intervention de Monsieur Jean François BONNET, Président du District et de Monsieur Pierre LAURENT, Trésorier Général du District détaillent les recettes et les charges du budget prévisionnel 2024/2025.

BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025		 <i>Ensemble pour l'Avenir</i>
ASSEMBLEE GENERALE - 22 06 2024 - CORREZE		
PRODUITS		MONTANTS
		42%
PRODUITS CLUBS		147 000,00 €
702	FRAIS ADMINISTRATIF - COTISATIONS CLUBS	15 000,00 €
702	AIDE A L'EMPLOI	14 000,00 €
702	LICENCES ARBITRES	4 500,00 €
702	FRAIS DE DOSSIERS - RECLAMATIONS - STATUTS	72 500,00 €
702	AUTRES RECETTES	5 000,00 €
702	RECETTES COMPETITIONS	12 000,00 €
702	ENGAGEMENTS COMPETITIONS	24 000,00 €
		57%
PRODUITS SUBVENTIONS		196 700,00 €
740	FFF - CTD DAP	20 000,00 €
740	FFF - Aide à la formation	1 800,00 €
740	FFF - Developpement arbitrage	4 500,00 €
740	FFF - Preformation	11 000,00 €

741	LFNA - subvention de fonctionnement - subvention licences	45 000,00 €
741	LFNA - sections sportives	4 500,00 €
741	LFNA - conventions d'objectifs	32 000,00 €
741	LFNA - Frais accompagnement	1 700,00 €
741	ANS (projet sportif fédéral)	12 000,00 €
741	ANS (aide à l'emploi)	9 000,00 €
741	AGGLO Brive - Politique Ville (actions quartiers)	1 200,00 €
741	FDVA - Projet actions vie associative	2 000,00 €
742	CONSEIL DEPARTEMENTAL - Contrat d'objectifs	11 000,00 €
742	SUBVENTIONS AUTRES ORGANISMES - ADM 19 - CRCA - PARTENAIRES PRIVES	41 000,00 €

1%

PRODUITS FINANCIERS		2 600,00 €
764	INTERETS SUR LIVRETS ET REVENUS PLACEMENTS	2 600,00 €

TOTAL PRODUITS		346 300,00 €
708	STAGES FOOT ACADEMIE (base 240 stagiaires)	91 200,00 €

TOTAL GENERAL PRODUITS		437 500,00 €
-------------------------------	--	--------------

PREVISIONNEL 2024 - 2025 - AG 22 06 24

2

21/06/2024

CHARGES		MONTANTS
ACHATS MARCHANDISES		27 800,00 €
601	TECHNICIEN ET MATERIEL SONO - VIDEO	800,00 €
601	ACHAT EQUIPEMENTS ET DOTATIONS MANIFESTATIONS	20 000,00 €
607	MEDAILLES - TROPHEES - OBJETS PROMO	3 700,00 €
601	LIVRES STATUTS REGLEMENTS	800,00 €
601	MATERIEL ET FOURNITURES BUREAU	2 500,00 €
AUTRES ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS		73 800,00 €
604	ABONNEMENTS	600,00 €
	CONSOMMATIONS (eau)	100,00 €
606	CONSOMMATIONS (electricité)	3 500,00 €
	CONSOMMATIONS (telephone, occicom)	4 000,00 €
	CONSOMMATIONS (affranchissement)	300,00 €
616	ASSURANCE	2 200,00 €
616	CREDIT BAIL	1 500,00 €
615	ENTRETIEN PATRIMOINE (Batiment, vehicule, equipements)	2 500,00 €
615	ENTRETIEN PATRIMOINE (controle eurofeu)	500,00 €
622	MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	1 200,00 €
622	MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 500,00 €
622	HONORAIRES	3 900,00 €

8%

21%

PREVISIONNEL 2024 - 2025 - AG 22 06 24

3

21/06/2024

624	TRANSPORTS	2 500,00 €
625	FRAIS DE DEPLACEMENTS	20 000,00 €
625	COMMISSIONS	23 000,00 €
625	RECEPTIONS	5 000,00 €
625	LOCATION MATERIEL - STRUCTURE GONFLABLE JND	1 500,00 €

Impôts taxes et versements assimilés		6 900,00 €
631	FORMATION PROFESSIONNELLE	2 300,00 €
635	TAXE FONCIERE	4 600,00 €

48%

Salaires et Traitements		166 000,00 €
641	REMUNERATION PERSONNEL	155 000,00 €
	LFNA - AIDE ETD - CTD PPF	7 000,00 €
	CONGES	2 000,00 €
	LFNA - CTA	2 000,00 €

15%

Charges sociales		53 900,00 €
645	URSSAF	36 000,00 €
	CAISSE RETRAITES	11 000,00 €
	ASSEDIC	5 400,00 €
	PROVISION CH/SOCIALES	1 500,00 €

2%

PREVISIONNEL 2024 - 2025 - AG 22 06 24

4

21/06/2024

Dotations amortissements , provisions		6 000,00 €
681	DOTATION AMORTISSEM ET IMMO	6 000,00 €

4%

Autres charges		12 300,00 €
658	COTISATIONS ORGANISMES (AEF 19 - AE2F - ADM 19 - ANDPF - UNAF 19)	1 500,00 €
	PARTICIPATIONS OPERATION 2 - MINI BUTS	2 500,00 €
	DONS (Ligue Cancer - caisse solidarite - Tombola AG)	1 000,00 €
	SECTIONS SPORTIVES - MISE A DISPOSITION RTJ	3 800,00 €
	SECTIONS SPORTIVES - VERSEMENTS AIDES FFF AUX ETABLISSEMENTS	3 500,00 €

1%

Charges financières		2 000,00 €
661-668	Frais bancaires - charges financières - impots	2 000,00 €

TOTAL CHARGES		348 700,00 €
628	STAGES FOOT ACADEMIE (base 240 stagiaires)	88 800,00 €

TOTAL GENERAL CHARGES		437 500,00 €
------------------------------	--	---------------------

PREVISIONNEL 2024 - 2025 - AG 22 06 24

5

21/06/2024



- Vote N° 7 à main levée

Le Budget Prévisionnel 2024/2025 est voté à l'unanimité.

Vote des clubs à bulletin secret :

Les présidents des clubs ou leurs représentants se dirigent aux urnes pour voter.

Informations et dates manifestations :

Formation Initiale Arbitre :

- * du 20 au 22 Septembre 2024
- * du 23 au 24 Novembre 2024 (AA)
- * du 24 au 26 Janvier 2025

Assemblée Générale Financière du District et Soirée des récompenses - salle Auzelou à TULLE

- * Vendredi 6 Décembre 2024.

Finale de la coupe de la Corrèze – stade Alexandre Cueille à TULLE

- * Samedi 7 Juin 2025.

Informations diverses :

- * Opération mini-buts renouvelée (mail FFF du 14/06/2024)
- * Rappel Astreinte Compétitions sur toute la saison
- * Pass Sport reconduit pour 2024/2025 (50€ par enfant sous condition de **ressources**)
- * Présentation du Planning Trésorerie 2024/2025



Ensemble pour l'Avenir

PLANNING TRESORERIE 2024/2025

Dates envoi relevés comptes clubs par le District de la Corrèze	Dates des prélèvements par le District de la Corrèze
<p>RELEVE N° 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - Engagements compétitions 2024/2025 - Cotisations clubs - Frais administratifs - Solde 2023/2024 <p>Envoi jeudi 03 octobre 2024</p>	<p>PRELEVEMENT N° 1</p> <p>Prélèvement jeudi 17 octobre 2024</p>
<p>RELEVE N° 2</p> <p>Envoi jeudi 28 novembre 2024</p>	<p>PRELEVEMENT N° 2</p> <p>Prélèvement mardi 12 décembre 2024</p>
<p>RELEVE N° 3</p> <p>Envoi jeudi 06 février 2025</p>	<p>PRELEVEMENT N° 3</p> <p>Prélèvement jeudi 20 février 2025</p>
<p>RELEVE N° 4</p> <p>Envoi jeudi 03 avril 2025</p>	<p>PRELEVEMENT N° 4</p> <p>Prélèvement jeudi 17 avril 2025</p>
<p>RELEVE N° 5</p> <p>Envoi jeudi 05 juin 2025</p>	<p>PRELEVEMENT N° 5</p> <p>Prélèvement mardi 19 juin 2025</p>

Nota :

Pour prendre connaissance de votre relevé club aller dans FOOTCLUB SAISON 2023/2024- ORGANISATION - ETAT DU COMPTE – EDITION DISTRICT DE LA CORREZE - CLIQUER SUR LA SOMME INSCRITE.

Pour imprimer le relevé :

EDITIONS et EXTRACTIONS - DETAILS COMPTES - CHOISIR RELEVE (District de la Corrèze).

Pour tout renseignement ou réclamation concernant les relevés de comptes, les clubs doivent s'adresser au District de Football de la Corrèze (à l'attention de Monsieur le Président du District) soit par courrier à l'entête du club soit par la messagerie officielle du club.



Informations nouveaux clubs :

* Création du FC Neuvic et de l'AS Ussel Portugais

* Fusion des clubs du CS Allassac avec l'AS St Viance et de l'AS Beynat avec l'US Lanteuil FC
Ententes à déclarer sur Footclubs après les engagements

Vidéos

Présentation de la [Journée Nationale des Débutants 2023 à Ussac](#)

Présentation du parcours de l'équipe de France [Futsal](#) qualifiée pour la Coupe du Monde Futsal du 14 Septembre au 6 Octobre 2024 en Ouzbékistan.

Résultats des votes.

- Intervention de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales qui communique le résultat des votes.

Clubs inscrits : 66 / Nombre de voix : 387

Votants : 59 / Nombre de voix 358

Vote 1 : Approbation du PV de l'AG Financière du 9 Décembre 2023 à Tulle

Pour : 59

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité.

Vote n° 2 : Election du Comité de Direction du District de Football de la Corrèze

Liste « Nos ambitions, votre football »

Pour : 276

Contre : 37

Abstentions : 0

Nuls : 45

Blancs : 0

Suffrages exprimés : 313

Majorité absolue : 157

La liste « Nos ambitions, votre football », est élue pour la mandature 2024-2028 et Jean-François BONNET (tête de cette liste) élu Président du District.



Vote n° 3 : Rapports d'activités Saison 2023/2024

Pour : 321

Contre : 23

Abstentions : 5

Nuls : 9

Blancs : 0

Suffrages exprimés : 349

Majorité absolue : 157

Adopté à la majorité absolue.

Vote n° 4 : Modifications des Règlements Généraux du District.

Pour : 278

Contre : 43

Abstentions : 37

Nuls : 0

Blancs : 0

Suffrages exprimés : 358

Majorité absolue : 180

Adopté à la majorité absolue.

Vote n° 5 : Proposition de ES NONARDS/ALTILLAC (mail du 30 Mai 2024)

Pour : 190

Contre : 113

Abstentions : 36

Nuls : 19

Blancs : 0

Suffrages exprimés : 339

Majorité absolue : 170

Vœu adopté à la majorité absolue.

Vote n° 6 : Proposition de O. LANCHE LA FEUILLADE MANSAC (mail du 31 Mai 2024)

Pour : 161

Contre : 141



Abstentions : 48
Nuls : 8
Blancs : 0
Suffrages exprimés : 350
Majorité absolue : 176

Vœu adopté.

Vote n° 7 : Approbation du Budget prévisionnel 2024/2025

Pour : 59
Contre : 0
Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité.

Remerciements :

Le Président du District remercie les élus sortants (MM René LAURENT et Gilles VERDIE et à Mmes Nadine BRAGA et Sylvette GOUDOUNESQUE) ayant pris la décision ne pas se représenter pour cette nouvelle mandature et leurs remets des cadeaux.

Allocutions des personnalités :

Allocution du Président du District Jean François BONNET qui remercie à nouveau le Président de l'AS Vitrac Corrèze et lui remet des cadeaux.

Il renouvelle ses remerciements à Monsieur le Maire et lui remet à son tour la médaille du District.

Il remercie Monsieur Pascal COSTE, Président du Conseil Général de la Corrèze pour sa présence au côté de Jean-Jacques LAUGA et lui remet également la médaille du District.

Allocution de Monsieur Le Maire de Corrèze Jean-François LABBAT, qui renouvelle sa satisfaction de nous avoir accueilli pour cette Assemblée Générale et pour la tenue de cette dernière.



Allocution du représentant de la LFNA, Alexandre BOUDET, qui remercie le Président du District et son équipe pour le travail effectué depuis 4 ans et exprime sa gratitude aux représentants des clubs pour leur investissement.

Monsieur le Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental félicite les bénévoles pour leur investissement dans leur club.

Tirage du club lauréat :

Monsieur Jean François LABBAT procède au tirage au sort du club lauréat, qui désigne l'US DONZENAC qui crédite de la somme de 300 €.

Clôture de l'Assemblée Générale :

Monsieur Le Maire de Corrèze Jean-François LABBAT invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié offert par la Mairie.

Le Secrétaire Général

Claude FARGES

Le Président du District

Jean-François BONNET